



Politique de remboursement Les Montagnards

1. Annulation de l'activité par le Club de soccer Les Montagnards avant le début de la saison : remboursement intégral moins 25\$ de frais d'administration et de transaction.

Annulation par le participant :

2. Avant le 15 avril : des frais administratifs de 40% seront retenus pour couvrir les frais de location de plateaux hivernaux.
Les commandes d'équipement sont non remboursable tel que stipulé sur le site d'achat de l'équipementier.
3. Entre le 15 avril et le 15 mai : des frais de 50% seront retenus.
4. 16 mai et le 30 mai : des frais de 75% seront retenus.
5. Sans raison particulière : Après le 1 juin 2022, aucun remboursement.
6. Blessure, maladie: On peut obtenir un remboursement en raison d'une incapacité physique de poursuivre la saison soit par blessure ou maladie (certificat médical requis- le Club doit être avisé dans les 7 jours ouvrables suivants l'incident). Les remboursements seront établis comme suit :
 - Le remboursement s'effectue au prorata des matchs joués.
Les commandes d'équipement sont non remboursable tel que stipulé sur le site d'achat de l'équipementier.
7. Comment formuler une demande de remboursement : Pour formuler une demande de remboursement, il faut faire parvenir un courriel à dg@lesmontagnards.org. Il est important de nous fournir toutes les informations : nom, prénom et date de naissance du ou des joueurs concernés, le remboursement sera effectué directement sur la carte ayant servi au paiement et de fournir également les documents médicaux (photocopie ou copie électronique).

*** Toute commande d'items supplémentaires ayant été commandée et payée à notre équipementier ne sera pas remboursable, ni retournable. ***



Politique de remboursement Les Montagnards

1. Cancellation of the activity by Les Montagnards Soccer Club before the start of the season: full refund less \$25 administration and transaction fees.

Cancellation by the participant:

2. Prior to April 15: 40% administrative fee will be withheld.

Equipment orders are non-refundable as stipulated on the equipment manufacturer's purchase site.

3. Between April 15 and May 15: 50% fee will be withheld.

4. May 16 and May 31: 75% fee will be retained.

5. For no reason: After June 1, 2022, no refund.

6. Injury, illness: Reimbursement can be obtained due to a physical inability to continue the season either by injury or illness (medical certificate required- the Club must be notified within 7 business days of the incident). Refunds will be established as follows:

- Refunds are made on a pro rata basis.

Equipment orders are non-refundable as stipulated on the equipment manufacturer's purchase site.

7. How to apply for a refund: To apply for a refund, send an email to dg@lesmontagnards.org. It is important to provide us with all the information: name, first name and date of birth of the player or players concerned, the refund will be made directly on the card used for the payment and also provide medical documents (photocopy or electronic copy).

*** Any order for additional items ordered and paid for by our supplier will not be refundable or returnable. ***